



Yves VOISIN

Le Proviseur

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dans le cas où vous refuseriez cette inscription, vous voudrez bien en avertir, dans les plus brefs délais, mon secrétaire. Je vous rappelle, pour votre bonne information, que votre présence est indispensable et que seul un dossier complet peut être pris en compte (aucune inscription ne sera acceptée par voie postale ou téléphonique).

Des créneaux supplémentaires restent ouverts pour les familles ne pouvant se déplacer sur les créneaux indiqués. Dans ce cas, vous pouvez contacter la vie scolaire au 02.33.89.06.73, ou 02.33.58.04.11.

Cotisation au foyer des élèves, dénommé MDL-LECLA (Maison des Lycéens) Montant : 10,00 € (cotisation volontaire) / chèque à l'ordre de LECLA

COTISATION

- 1 relevé d'identité bancaire IBAN-BIC (boursiers ou non boursiers remboursements voyages, sorties,
- noter le nom et prénom de l'élève),
- Photocopie de toutes les feuilles annotées du livret de famille,
- Photocopie du jugement du divorce,
- Photocopie de l'attestation de droit de sécurité sociale et photocopies des dates de vaccinations,

DOCUMENTS A FOURNIR

- Les fiches de renseignements A4 à compléter en lettres majuscules et à signer,
- La fiche infirmerie,
- La fiche régime de sortie des élèves mineurs / règlement intérieur,
- La fiche MDL - LECLA,
- L'enveloppe A4 à remplir et à signer,
- Mandat de prélèvement SEPA (facultatif).

FICHES COMPLETEES ET SIGNEES

Salle de tennis de table
Lycée Emilie Littre – Boulevard Pasteur – 50300 AVRANCHES

Du vendredi 28 juin au mardi 2 juillet 2024
De 8h30 à 19h00

Suite à l'affectation de votre enfant au Lycée Emilie Littre, je vous serais obligé de bien vouloir procéder à son inscription. Nous vous remercions de :

Madame, Monsieur,

Objet : Inscription rentrée 2024

50300 AVRANCHES

Boulevard Pasteur

Mel : ce.0500002f@ac-normandie.fr

Secrétariat Tel : 02.33.58.04.11

Nathalie GRANDIN

Affaire suivie par :

Avranches, le 24 mai 2024

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée EMILIE LITTRÉ
AVRANCHES

REPUBLIQUE
FRANÇAISE



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
 ANNEE-SCOLAIRE 2024-2025**

INSCRIPTION EN TERMINALE STL

A COMPLETER EN MAJUSCULES OU A CORRIGER EN ROUGE

NOM de l'élève :
Prénom de l'élève :
 Portable élève :
 Mail élève :@.....

RÉGIME DEMANDÉ
 Externe Demi-pensionnaire 4 jours Demi-pensionnaire 5 jours Interne
 Merci d'indiquer le responsable financier :

LANGUES VIVANTES
 Option EPS
LVA : Anglais
 Sport autre :
LVB : Allemand Espagnol Italien
 (Hand, foot féminin, danse, kayak polo, tennis, cyclisme, ...)

SPECIALITÉ
 Biologie, Biochimie, Biotechnologies

Signature obligatoire Responsable légal 1	Signature obligatoire Responsable légal 2	Signature obligatoire de l'élève
--	--	-------------------------------------

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : _____

Civilité* : Mme M.

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

Domicile : _____ Travail : _____ Mobile : _____

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : _____

Civilité* : Mme M.

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____

Domicile : _____ Travail : _____ Mobile : _____

J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez

droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e) si

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales. De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) : _____

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____

Prénom 2 : _____

Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : _____ Commune de naissance* (4) : _____

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou passé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord, votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : _____

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____

Prénom 2 : _____

Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : _____ Commune de naissance* (4) : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes né en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____



FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS*

Nom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des représentants légaux :

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale de l'élève (ou du responsable légal si l'élève n'a pas son propre numéro) (Joindre l'attestation de droit de sécurité sociale) :

.....

N° et adresse de la mutuelle :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement doit pouvoir contacter la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant tous les numéros de téléphone par lesquels nous pourrions vous informer rapidement :

1. N° de téléphone des responsables légaux : /

2. N° du travail du père : Poste :

3. N° du travail de la mère : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une autre personne susceptible de vous prévenir rapidement (voisins, amis,...) :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est pris en charge par les services de secours d'urgence. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : (Joindre les copies des pages des vaccinations)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement (ordonnance de traitement)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

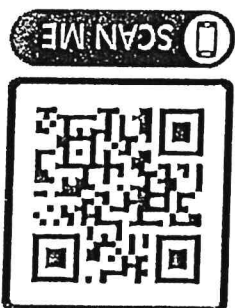
* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Signature du responsable légal :



ACCEPTATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR *

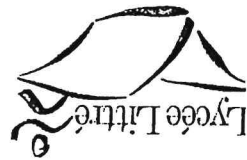
Année scolaire 2024/2025



Je soussigné, (nom et prénom).....
représentant légal de l'élève :
NOM et PRÉNOM : CLASSE :

Signature de l'élève mineur
au moment de l'inscription,
A....., le 2024
Signature du responsable légal
ou de l'élève majeur,

consultable sur le site du lycée ou en scannant le QR Code ci-dessus



RÉGIME DE SORTIE DES ÉLÈVES MINEURS Année scolaire 2024/2025

NOM et PRÉNOM DE L'ÉLÈVE : CLASSE :
Je soussigné, (nom et prénom).....
représentant légal de l'élève cité ci-dessus,
> Autorisé*
> N'autorise pas*

celui-ci (celle-ci) à quitter le lycée en dehors des heures de cours.

A....., le 2024
Signature,

* rayer la mention inutile. Si l'élève n'est pas autorisé à sortir entre ses cours, il devra venir se faire pointer en vie scolaire toutes les 30 minutes après des surveillants.

**MAISON DES LYCEENS
MDL - LECLA
Adhésion 2024 /2025**

L'objectif principal de la MDL est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.
La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.
Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication.

La MDL finance régulièrement le concert de fin d'année, le bal de promo, les équipements du foyer musical, de la web radio et contribue au financement des sorties scolaires sous forme d'aides...

Attention, une maison des lycéens n'est pas obligatoirement un lieu physique.

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membres de la MDL (il suffit d'avoir cotisé au LECLA) *Loisirs Educatifs et Culturels du Lycée Littéraire d'Avranches*.
Des 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association.
Tout adulte de l'établissement peut apporter son soutien au fonctionnement et à la gestion de l'association, et notamment le réfèrent vie lycéenne.

L'assemblée générale (AG) comprend tous les membres à jour de leur cotisation, dont le montant est fixé par le conseil d'administration. L'AG se réunit au moins une fois par an et définit notamment les orientations et le programme d'activités de l'association.

L'AG élit un conseil d'administration (CA) chargé d'assurer la gestion de l'association.
Le CA élit en son sein un bureau, composé d'au moins un président, un secrétaire général et un trésorier. Les mineurs de plus de 16 ans peuvent occuper ces fonctions, avec l'accord de leurs parents. Le bureau prépare et exécute les décisions du CA.

Je soussigné(e), responsable légal,
Demeurant à :
Autorise l'élève :
Ne(e) le : Classe :
A adhérer à la MDL - LECLA
Fait à : le
Signature

Elève

Nom :

Prénom :

Adresse :

Portable :

Signature

Responsable légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Portable Travail..... Domicile.....

Signature

Autre responsable légal

Nom :

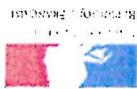
Prénom :

Adresse :

.....

Portable Travail..... Domicile.....

Signature



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...)

En signant ce formulaire, vous autorisez LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EMILE LITRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EMILE LITRE.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREA NCIER SEPA
FR35ESD865EDD

NOM ET PRENOM DE L'E LEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	Nom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :
--	--

DESIGNATION DU CREA NCIER	Nom : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EMILE LITRE Adresse : Boulevard Pasteur 339 Code postal : 50303 Ville : AVANCHES CEDEX Pays : FRANCE
---------------------------	---

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
---------------------------------	--

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif : Paiement ponctuel :

Signé à : Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EMILE LITRE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EMILE LITRE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

TARIFS

2023-2024

Chaque année, le Conseil Régional fixe les tarifs applicables pour l'année scolaire. Les tarifs indiqués sont valables pour l'année scolaire 2023/2024.

Tarif annuel	1er trimestre	2eme trimestre	3eme trimestre
Internat	1308.80 €	409.00 €	327.20 €
Demi-pension 5 jours	515.20 €	161.00 €	128.80 €
Demi-pension 4 jours	440.32 €	137.60 €	110.08 €

Pour la rentrée 2023/2024, les forfaits demi-pension et internat couvriront la période du 04/09/23 au 07/06/24.

Du 10/06 au 07/07/234 les élèves auront la possibilité de continuer à fréquenter le self et l'internat. Seuls les repas pris et les nuitées effectuées seront facturées, au tarif de 4.10 € le repas du midi et 8.18 € la journée d'internat.

Elève externe	4.10 € le repas	Carte d'accès	10 €
---------------	-----------------	---------------	------

Les règlements peuvent être effectués :

- Télépaiement par internet — portail « Educonnect » - Onglet « Mes services » <https://teleservices.education.gouv.fr>
 - En numéraire directement au service d'intendance du lycée
 - Par chèque libellé à l'ordre de Mme l'Agent Comptable du lycée Littré
- est maintenant possible.

⇒ Une demande de **fonds social** peut-être faite pour une aide ponctuelle au paiement des frais scolaires, voyages, manuels, transports, etc...

Contact : Interlocuteurs :

02.33.58.04.11

Mme BEAUFILS — Agent comptable

Int.050002f@ac-caen.fr

Mme LAISNEY — en charge des frais scolaires et des bourses

Avranches, le 21 mai 2024

L'Agent Comptable,

Aux

Parents d'élèves du Lycée Emile Littré

Objet : Prélèvement automatique pour la demi-pension et l'internat (année scolaire 2024/2025)

A compter de la rentrée 2024, les parents ayant opté pour le prélèvement automatique mensuel des frais scolaires seront également prélevés, en 3 mensualités, pour le paiement des séjours et sorties scolaires.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du règlement de la demi-pension ou de l'internat de votre enfant, vous pouvez opter pour le paiement par prélèvement automatique mensuel.

I - MODALITÉ DE SOUSCRIPTION

Remettre au secrétariat d'intendance de l'établissement :

- Le mandat de prélèvement SEPA rempli et signé,
- Un RIB : le titulaire du compte à débiter et le responsable financier de l'élève (déclaré au lycée) doivent être au même nom.



Tant que le mandat n'est pas révoqué par écrit, si vous avez déjà opté pour le prélèvement l'année précédente, et qu'aucun changement d'informations n'intervient (coordonnées bancaires, responsable légal ou financier) le prélèvement automatique reste actif pendant 3 ans.

➡ En cas de changement de coordonnées bancaires : le signaler 20 jours avant la date du prochain prélèvement et retourner un nouveau mandat de prélèvement.

II - RESILIATION

Vous pouvez résilier à tout moment l'autorisation de prélèvement en envoyant une demande par mail à l'intendance du lycée.

Après 2 prélèvements successifs rejetés sur le même trimestre, le prélèvement automatique sera révoqué (saut contre ordre de votre part auprès du Lycée).

III - FACTURATION

Vous recevrez en début de trimestre un avis des sommes à payer vous indiquant le montant dû au titre du trimestre.

= Si vous avez opté pour le prélèvement : l'avis sera donné à titre informatif afin de pouvoir vérifier les éléments de décompte de la demi-pension ou de l'internat. Les dates de prélèvements ainsi que les montants prélevés seront indiqués sur cet avis.

= Si vous ne souhaitez pas opter pour le prélèvement : à la réception de l'avis, vous pourrez régler votre créance :

- En espèces auprès de Mme Laisney, service intendance
- Par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Littre en indiquant le nom de votre enfant
- Par internet sur le portail Educonnect, onglet « Mes services »
- Par virement bancaire en précisant le nom et le prénom de votre enfant en référence du virement.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

M. BEAUFILS





SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la charge effective et permanente de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement).

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai retirer mon consentement à tout moment si je le souhaite. Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le téléservice bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand j'inscris ou réinscris mon enfant dans un collège ou un lycée public en ligne sur [telleservices.education.gouv.fr](https://www.telleservices.education.gouv.fr) ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne mon consentement à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne les données d'état civil nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).
- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de mon concubin ou ma concubine (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-collece-et-de-lycee-326728>